**Table de gestion intégrée des ressources et du territoire de la Gaspésie**

**Comité sur la voirie forestière**

**Compte-rendu de la rencontre du 5 juillet 2017 (13h10-16h30)**

RENCONTRE DE TRAVAIL SUR LA SOLUTION « TRANSFERT D’OUTILS ET FORMATION DU PERSONNEL RESPONSABLE DE LA VOIRIE FORESTIÈRE »

**MFFP, 195, boul Perron est, Caplan, G0C 1H0**

**Liste des invités**

**Comité de voirie forestière**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nom** | **Organisation** | **Secteur** | **Présence** |
| Chouinard, Daniel | MFFP | Ministère | **À distance** |
| Arbour, Gaston | MFFP | Ministère | **X** |
| Richard, Antoine | MFFP | Ministère | **X** |
| Mathieu, Morin | MFFP | Ministère |  |
| Desmeules, Pierre | MFFP | Ministère | **X** |
| Briand, Yves | Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie  | Environnement | **À distance** |
| Cormier, Ronald | Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure | Faune | **X** |
| Lamarre, Jean-François | SEPAQ | Faune | **À distance** |
| Babin, René | Coopérative forestière de la Gaspésie | Travaux sylvicoles | **X** |
| Desbiens, Jean-François | Cedrico | BGA |  |
| Leblanc, Martin | Temrex | BGA | **X** |
| Gray-Lehoux, Mathieu | Mi’gmawei Mawiomi Secretariat (MSS) | Autochtone | **À distance** |

**Intervenants externes**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |

Marianne Desrosiers, MRC de Bonaventure, coordonnatrice Comité de voirie forestière

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Point** | **Discussions** | **Décision / Recommandation** | **Responsabilité / Échéancier** |
| 1. **Ouverture de la rencontre**
 | Marianne ouvre la rencontre à 13h10 et souhaite la bienvenue à tous.  | L’ordre du jour est adoptéOk. Si rencontre entre BGA entre | S.O.22 juin |
| 1. **Lecture, suivi et adoption du compte-rendu des rencontres du 13 et 19 juin 2017**
 | Les deux comptes rendus ont été lus par les personnes présentes.Les discussions et précisions suivantes ont été apportées**CR 13 juin :** Point 3, section 2 : -On devrait mentionner que les droits peuvent être délivrés par le MFFP et le MERN -La consultation pour les chemins dont la fermeture est planifiée pourra se faire lors de la consultation pour le PAFIO. Pour la fermeture de chemins existants, le comité se penchera sur les modalités de consultation au moment de traiter cette solution.Point 3, section 3 :JF Lamarre souligne l’importance de faire valoir les bénéfices de la fermeture de chemins pour la qualité de l’habitat du poisson auprès de la FédéCPPoint 4 :Martin indique que le calcul des coûts se fera avec les travaux de FPInnovations ainsi qu’avec l’appui des autres BGAD. Une rencontre est prévue avec les autres BGAD le 19 juillet 2017 afin de leur faire connaître l’avancement des travaux du comité et de travailler aux modalités de construction d’un chemin temporaire. Martin a pu documenter les coûts de construction d’un chemin de classe 4 : selon ses calculs, les coûts varient entre 6 500 et 8 500$/km selon les conditions du site**CR 19 juin :** Point 1;JF Desbiens est à nouveau absent à la rencontre bien qu’il ait clairement renouvelé son intérêt à participer aux travaux du comité. Martin : l’absence de JF Desbiens fait en sorte que la présence de l’industrie aux rencontres repose sur lui et que cette situation est essoufflante. Les BGA auront une rencontre le 19 juillet au cours de laquelle les travaux du comité de voirie forestière seront discutés. Lors de cette rencontre, JF Desbiens et Martin ont l’intention de proposer qu’un troisième BGAD soit désigné pour être présent aux rencontres du comité afin qu’au moins deux représentants de l’industrie soient toujours présents aux rencontres. Également, à l’automne les représentants seront davantage disponiblesAntoine : il est préférable que quelqu’un soit présent plutôt que personne, mais si plusieurs représentants sont présents en alternance, il sera important qu’ils se tiennent au courant entre les rencontres pour que les rencontres soient efficaces.Yves : il sera difficile d’établir un consensus si les personnes changent constamment. L’intérêt à participer est important, mais la disponibilité l’est tout autant. René et Ronald : Il faudra éviter de revenir sur des éléments qui ont déjà été discuté. Il faut à tout prix éviter de tourner en rond et revenir en arrière à chaque rencontre ou à la fin du processus.Marianne : Les représentants désignés par l’industrie devront impérativement se mettre au courant des discussions et décisions du comité entre chaque rencontre Point 6 :- Antoine est maintenant sur l’équipe du banc d’essai du MFFP sur la Côte-Nord.Point 7 :Antoine a contacté M. Laurent Gagné de la TGIRT du BSL. Le projet qu’ils ont effectué visait à reclassifier les chemins et non pas à connaître la façon dont évoluent nos vieux chemins. | Marianne ajoute MERN au CR du 13 juin.La version la plus récente sera déposée sur basecampLe compte-rendu de la rencontre du 19 juin est adopté Marianne assistera à la rencontre du 19 juillet avec Martin et JF DesbiensLe comité est d’accord pour que les industries forestières désignent un autre représentant afin d’assurer une présence d’au moins deux représentants à chaque rencontre. Ces représentants s’engageront à communiquer entre eux entre chaque rencontre afin de ne pas ralentir les travaux du comité | Marianne 6 juillet 201719 juillet 201720 juillet 2017 : Martin et JF communiquent au comité le nom et les coordonnées des représentants de l’industrie. |
| 1. **Calendrier de travail pour l’avancement des solutions « chemins temporaires » et « plan de suivi des infrastructures »**
 | Marianne présente l’échéancier (voir document) jusqu’à la partie sur le plan de suivi des infrastructures.- Martin demandera au planificateur de chemins de Temrex (Gaétan) s’il peut être disponible dans la semaine du 24 juillet pour une demie-journée afin de préparer une grille qui sera dans un format utilisable par les planificateurs- Gaston recommande que les commentaires sur la grille puissent être faits jusqu’en septembre. Yves indique que dans ce cas, il faudra prévoir une rétroaction auprès du planificateur de chemin afin que les commentaires du comité soient tenus en compte- Les membres du comité émettront leurs commentaires sur les appréhensions d’ici au 31 juillet- Marianne fait les corrections nécessaires sur l’échéancier | Martin demande à Gaétan ses disponibilitésMarianne envoie la grille à Martin dès qu’elle sera mise à jourMarianne | 10 juillet 201710 juillet 201710 juillet 2017 |
| 1. **Suivi des bancs d’essai**
 | Débardage longue distance :* Martin a envoyé tous les documents demandé par Matthew Thiel de FPinnovations pour débuter l’analyse comparative
* Le chantier du Ruisseau-Isabelle débutera une semaine plus tôt que prévu, mais la récolte se concentra dans les secteurs où le chemin est déjà construit
* Pendant l’été, les débardeurs n’ont pas de réticence particulière à faire du débardage longue distance, dans la mesure où ils reçoivent une rémunération adéquate. Pendant l’hiver, il peut y avoir certaines réticences puisqu’il y a potentiellement du retard et un décalage entre les équipes de travail. La période de l’année pourrait donc être prise en considération dans d’éventuelles recommandations en lien avec l’application du débardage longue distances

Chemins temporaires :* JF Desbiens et Martin ont choisi différents secteurs où pourraient être testés des chemins temporaires. Ces chemins n’ont aucune chance d’être prolongés étant donné la topographie et l’hydrographie : ils aboutissent en haut d’une forte pente au pied de laquelle s’écoule une rivière (à saumon pour au moins un des chantiers).
* L’industrie est prête à utiliser les montants économisés lors de la construction pour effectuer la préparation de terrain. Actuellement, Martin estime que les montants économisés seront suffisants pour réaliser la préparation de terrain. Toutefois, les cas où l’utilisation d’une traverse temporaire sera nécessaire sont plus difficiles à financer. En effet, l’industrie ne sait pas encore quel type de ponts temporaires sera le plus adéquat. Actuellement, on prévoit que 2 types de traverses temporaires pourraient être testées, soit une pour le débardage et une autre pour le transport. L’industrie propose de calculer les coûts d’installation d’une traverse conventionnelle et de mettre à contribution la somme économisée pour l’achat de ponts temporaires qui pourront être utilisés dans le cadre des bancs d’essai. Si ces traverses conviennent Temrex est prêt à les racheter à la fin de la saison. Il faut toutefois trouver le financement pour compléter l’achat des traverses. Il est convenu de faire une demande à cet effet au PADF.
* Une personne ressource en lien avec la préparation de terrain pour le reboisement devrait être présente sur les chantiers pour favoriser des opérations permettant de maximiser les conditions de remise en production. Il pourrait s’agir du responsable des travaux non-commerciaux de l’UA 112 (Sylvain ?) ou d’un représentant de Rexforêt.
* René doit installer deux ponceaux de grande dimension cet été. Il vérifiera s’il pourrait s’agir de structures temporaires

Fermeture de chemins existants* Temrex construira deux nouveaux tronçons de chemin pour contourner un secteur problématique dans le secteur de St-Louis. Le tronçon problématique pourra être refermé. Le comité souhaite documenter plus précisément le processus de mise hors service. Une démarche sera effectuée auprès du responsable des travaux sylvicoles au Ministère (Robin Lever) afin de déterminer si le budget de préparation de terrain pourrait être utilisé pour le décompactage de la surface de roulement. Toutefois, il semble incertain que le budget des travaux sylvicoles puisse financer le démantèlement des deux traverses présentes sur le tronçon à fermer. Le PADF pourrait permettre de financer cette opération à des fins de documentation, mais il sera important de se pencher sur une manière de financer les opérations de démantèlement de traverses pour les fermetures à venir.
* Pierre propose que le comité réfléchisse à la possibilité d’un front commun industrie-rivière à saumon-TGIRT pour faire pression auprès de l’État afin d’obtenir une enveloppe permettant le démantèlement de ponceaux sur les tronçons de chemins que la région souhaite abandonnés.

Visites de terrain* Le comité souhaite effectuer une visite sur les bancs d’essai qui auront lieu cet été, sur les chemins qui seront fermés dans le Parc de la Gaspésie et sur des chemins qui ont été refermés au début des années 2000. Le mois d’août semble un moment propice
 | Martin fait le suivi des opérations avec FPInnovations et communique avec le comité au besoinMartin fait les démarches afin de documenter le prix d’installation de traverses conventionnelles (montant économisé)Martin contacte différents fournisseurs pour l’achat de ponts temporaires (Projexco-Séma à Ste-Flavie ou autres)Marianne contacte les contracteurs de la Mauricie qui utilisent des traverses temporairesMarianne contacte Rexforêt pour connaître leur intérêt à participer au banc d’essai + accès à des ponts temporaires pour les travaux sylvicoles.René vérifie si les ponceaux à installer pourraient être temporairesMarianne, Martin et Jean-François effectuent l’estimation des coûts conventionnels vs temporaire pour les segments pré-sélectionnés pour les bancs d’essaiMarianne vérifie les options de financement auprès des budgets des travaux sylvicoles et du PADFMarianne suite le déroulement des travaux et proposera une date de visite pour le comité  | Martin, en continu pour l’étéMartin 12 juillet 2017Martin 12 juillet 2017Marianne 12 juillet 2017Marianne 12 juillet 2017René 14 juillet 2017Martin, Marianne, JF 21 juillet 201714 juillet 20174 août 2017 |
| 1. **Dépôt de projets au PADF**
 | Les projets suivants feront l’objet d’une demande au PADF* Documentation les coûts, la procédure d’installation et de démantèlement et le type de traverse temporaire le plus approprié en fonction des particularités du territoire gaspésien. Une partie des coûts nécessaire au financement de cette étude proviendra des montants économisés par rapport à la construction d’un chemin conventionnel (chemin et traverse) qui seront réinjectés par l’industrie. Pour la préparation de la surface des chemins, le financement sera complété par le budget des travaux sylvicoles et pour les traverses temporaires, une demande de financement sera déposée auprès du PADF.
* Étude sur l’évolution des chemins forestiers. Ce projet vise à déterminer comment évoluent les chemins abandonnés en fonction de différents critères (âge, type de sol, exposition, etc.) et de caractériser la nature du couvert forestier qui caractérise ces chemins abandonné (recouvrement, composition, enfeuillement, état des traverses etc.). Ce projet visera également à documenter la façon dont les espèces fauniques et floristiques sont influencées par les différents stades d’évolution d’un chemin forestier. On prévoit 45 jours de terrain (2 mois) 1 mois pour la revue de littérature et la rédaction, pour un budget total de 22 000$. Ce projet pourrait se faire en partenariat avec le Groupe de mise en œuvre sur les aires protégées pour le caribou, qui bénéficie d’un budget pour la réalisation d’études
 | Marianne dépose la demande au PADFAntoine et Marianne déposent la demande au PADF | 24 juillet 201724 juillet 2017 |
| 1. **Déterminer les besoins de formation du personnel responsable de la voirie**
 | **Planificateurs :**Les planificateurs de chemins bénéficieraient d’une formation leur permettant de s’ajuster aux nouvelles exigences. La formation viserait à renforcer leurs capacités des planificateurs et à leur permettre de profiter de leurs expériences et savoir-faire respectifs. Les éléments suivants pourraient être abordés :* Planifier pour atteindre les objectifs visés par les Compartiments d’organisation spatiale (COS)
* Planifier des chemins temporaires
* Planifier le débardage sur longue distance
* Retour sur le Guide des Saines pratiques
* Nouvelles exigences du RADF

Il a été annoncé que des formations seraient offertes par le Ministère pour l’application du RADF. Cette partie de la formation serait donc offerte par le Ministère. Si les dates en sont connues dans des délais jouables, la formation offerte aux planificateurs de la Gaspésie pourrait s’arrimer à celle sur le RADF. La formation pourrait être offerte à l’automne ou au début de l’hiver et pourrait être mise en pratique pour la réalisation de la planification des opérations de 2019 (les chemins pour la saison 2018 sont planifiés en ce moment). La formation pourrait se donner sous forme d’enseignements suivis d’échanges et d’ateliers pratiques au cours desquels les planificateurs appliqueraient les notions couvertes à travers des mises en situation. Les planifications faites par chacun pourraient ensuite être comparées entre elles afin que chacun puisse profiter de l’expertise des autres.Antoine pourrait préparer un module portant sur les COS.Marianne peut préparer un module portant sur les chemins temporairesIl faut trouver des formateurs potentiels pour les sections sur le débardage longue distance et les Saines pratiques, et une personne qui pourrait préparer des mises en situation et commenter les exercices réalisés.**Opérateurs machinerie :**Opérateurs de l’industrie(Martin) A chaque début d’année, l’industrie donne une formation à son personnel qui couvre la construction, la réfection et l’entretien des chemins forestiers. Bien qu’ils reçoivent cette formation, plusieurs participants manquent d’attention au cours des formations. Chaque année, il est nécessaire de renouveler la formation afin de capter l’attention. Les supports visuels doivent être changés, de même que le formateur, puisque ce sont souvent les mêmes personnes qui suivent la formation année après année. Toutefois, le personnel de l’industrie travaille bien et les meilleurs sont ceux qui ont le plus d’expérience.La formule des formations de début de saison pourrait être revisitée. Antoine propose un vidéo tutoriel. Toutefois, Martin craint l’effet de redondance à la seconde écoute. Un transfert pratique pourrait être fait sur le terrain. La formation pourrait également être accompagnée d’une évaluation afin de favoriser l’écoute.(Note Gaston : la formation offerte aurait peut-être avantage à être plus ciblée pour chaque type de machinerie afin de conserver l’attention des participants. Par exemple, une formation spécifique, qui va davantage dans le détail pour les opérateurs de niveleuse, une autre pour les opérateurs de pelle mécanique, etc. Ou encore un format différent pour les nouveaux et les anciens)Opérateurs ponctuelsC’est là que se situe la part la plus importante du problème. L’industrie est parfois confrontée à des situations qui la contraignent à utiliser les services de travailleurs externes qui n’ont pas toujours les connaissances et les compétences requises. De même les gestionnaires des territoires fauniques structurés doivent régulièrement faire appel à ces opérateurs ponctuels, qui parfois n’utilisent leur machinerie qu’une fois par année. Ces personnes changent d’une année à l’autre, sont souvent retraitées ou ont un autre emploi et ne veulent donc pas travailler avec des contraintes ou des indications sur leur travail. Il s’agit d’un groupe difficile à joindre pour la formation, d’autant plus qu’ils sont contactés en cas d’urgence. Des outils graphiques pourraient contribuer à favoriser leur sensibilisation : tutoriel vidéo, pamphlet résumé des saines pratiques, affiche des saines pratiques dans la cabine.  | Tous : trouver des personnes-ressources (Ministère? Industrie ?) qui pourraient offrir les modules de formation débardage longue distance et Saines pratiques + une personne pour préparer mises en situation et qui serait en mesure d’analyser les travaux pratiques.Marianne explorera des options d’outils ou de techniques d’enseignement adaptées aux opérateurs réguliers et ponctuels | 30 septembre 20171er septembre 2017 |
| 1. **Calendrier de réalisation de la solution « transfert d’outils et formation du personnel »**
 | Cette section n’a pas été abordée par manque de temps. De plus certains éléments doivent être clarifiés au niveau des besoins en formation avant de pouvoir aller plus loin. | s.o. | s.o. |
| 1. **Suivi de la démarche de documentation des constructions de chemins pour l’empilement**
 | Martin : La démarche de documentation se poursuit. Chaque industriel doit calculer le nombre de m de chemins supplémentaires qui seront construits pour l’empilement, dans des endroits qui pourraient être sécuritaires. Plus d’informations devraient être disponibles suite à la rencontre du 19 juillet.Les membres du comité sont prêts à appuyer une démarche de l’industrie visant à autoriser l’empilement le long des chemins dans des endroits sécuritaires et sur les routes moins achalandées. | Martin et JF Desbiens partagent l’avancement de ce dossier avec le comité lorsqu’il y a des développements | Au besoin. |
| 1. **Prochaine rencontre**
 | La prochaine rencontre aura lieu fin août, début septembreUne visite de terrain rassemblant les membres du comité disponibles aura lieu au mois d’août | Marianne envoie le doodle | 14 juillet 2017 |
| 1. **Fin de la rencontre**
 | 16h30 | s.o |  |

Préparé par Marianne Desrosiers

10 juillet 2017